



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 décembre 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°39

OBJET :

AIDE AU
LOGEMENT SOCIAL

EVOLEA

OPERATION
7 RUE PIERRE
SEMARD

A SAINT GERMAIN
DES FOSSES

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **13 DEC. 2021**

Publiée ou notifiée

le : **13 DEC. 2021**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment son article L 301-5-1,

Vu les statuts de Vichy Communauté, et notamment sa compétence en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu le Programme Local de l'Habitat (2020-2025), adopté par délibération du 05 décembre 2019, et plus particulièrement la fiche action 5-1 concernant les aides en faveur de la production du logement social,

Vu le dispositif d'aides en faveur de l'habitat, adopté par délibération du conseil communautaire du 08 juillet 2021, et plus particulièrement le chapitre concernant le financement du logement social,

Vu le projet de redynamisation du centre-ville de Saint Germain des Fossés,

Vu l'article 55 de la loi SRU,

Vu la demande de subvention déposée le 07 novembre 2021 par Evoléa concernant une opération de logement social, située 7 rue Pierre Semard à Vichy,

Vu les caractéristiques de l'opération :

Adresse	Centre-bourg (rue commerçante) de Saint Germain
Nombre de logements sociaux créés	9 (dont 5 PLUS et 4 PLAI).
Type de construction	Collectif
Typologie de logements	1 T1 - 5 T2 – 3 T3
Nature de l'opération	Acquisition- Amélioration
Programme de travaux	Réhabilitation de l'immeuble.
Objectif de performance énergétique	HPE Rénovation

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération :

- Montant global : 1 381 285 € TTC
- Montant des prêts : 889 291 €
- Montant des subventions : 241 000 €
- Part des fonds propres : 250 994 €

Considérant les caractéristiques du programme, le montant de la subvention est estimé à 41 000 euros, et se décompose comme suit :

- 2 000 € par logement, soit 18 000 € ;
- 1 000 € par logement de type T2, soit 5 000 € ;
- 2 000 € par logement pour les opérations situées sur une commune SRU, soit 18 000 €.

Considérant que la commune de Saint Germain des Fossés est assujettie à l'article 55 de la Loi SRU fixant le taux de logement social à 20% pour les communes de plus de 3 500 habitants appartenant à un EPCI de plus de 50 000 habitants, pour lesquels le parc de logements sociaux existant ne justifie pas un effort de production supplémentaire pour répondre à la demande et aux

capacités à se loger des personnes à revenus modestes,

Considérant que cette opération a été agréée par l'Etat et le Département de l'Allier dans le cadre de la programmation 2020 des aides à la pierre pour le logement social,

Considérant que l'opération est en cohérence avec les objectifs du Programme Local de l'Habitat (2020-2025) en matière de logement social, à savoir :

- L'opération est située dans le centre-bourg de Saint Germain des Fossés.
- L'opération contribue au renouvellement du parc privé ancien dégradé ou vacant.

Ainsi, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'accorder une subvention de 41 000 € à EVOLEA pour l'opération d'acquisition-amélioration de 9 logements sociaux, située 7 rue Pierre Sémard à Saint-Germain-des-Fossés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les dispositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 02 décembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Signé électroniquement par
Frédéric AGUILERA



A Vichy, le
09/12/2021

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 39 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2021 - AIDE AU LOGEMENT SOCIAL - EVOLEA - OPERATION 7 RUE
PIERRE SEMARD - A SAINT GERMAIN DES FOSSES

.....
Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 13/12/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 02DEC2021_39

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021_39-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .5

Domaines de competences par themes

Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 39.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_39-DE-1-
1_1.pdf)